L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 14 SEPTEMBRE 1867. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUPOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION SI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $30 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 14 SEPTEMBRE.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces

Par Arthur Lange, constable - à 10 heures A. M., au Novel Iron Works, encoignure Delord et Nouvelle-Levée, un buggy, selle, bride, clous, 31 balles étoupes et [illegible] bateau, voile et mât. Aussi dans entrepôt rue Bienville, entre Royale et Bourbon,—à 11 heures, un lot de meubles—et à midi, un autre lot de meubles.

Par S. Guinault—à 11 heures, sur le chemin de Gentilly en face la porte de Fair Grounds, la vacherie de [illegible], consistant en 15 vaches laitières, char à bancs, un cheval, une charrette, les ustensiles et la [illegible] de la vacherie.

Par E. Roger & Co.—dans leurs salles d'encan, rue Vieille Levée, 350 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par Eugene Tourné—à 10 heures et demie, sur la Levée, vis à vis le marché à la viande, 200 barils mélasse [illegible] et clarifiée.

Par D. E. Morphy,—dans l'entrepôt India 145 rue Tchoupitoulas, 350 paquets cercles de fer à coton,—au No 47 de la rue des Magasins, sucre,—à l'inspection de [illegible], rue Tchoupitoulas, entre Julia et St-Joseph, saindoux.

Par Montgomery, Bros & Co.—dans leur salle d'encan, vente régulière de meubles, et aux écuries de P. Liner [illegible] Gravier, vente de beaux chevaux de selle et de trait, bœufs, mulets, vaches laitières, wagons, harnais, etc.

Par Vincent & Co.—au No 16 de la rue de Chartres, [illegible] 6 fins et liqueurs de messieurs.

Par J. P. Boissau—aux Nos 49 et 51 de la rue Gravier, [illegible], maquereaux, café, farine, savon, whisky, etc.

Par Hoïs, Blebm & Co.—au No 21 de la rue de Chartres, marchandises, couvertures, flanelles, cotons, chapeaux, etc.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée

☞ L'attention du commerce est appelée sur la [illegible] à l'encan, pour le compte de qui il appartiendra, [illegible] de mélasse, qui doit avoir lieu aujourd'hui à [illegible] heures A. M., sur la Levée, en face le marché à la viande, par Eugene Tourné, encanteur.

☞ On nous prie d'appeler l'attention des acheteurs [illegible] sur la vente annoncée par M. D. Morphy, encanteur, [illegible].

[illegible] l'attention du commerce est appelée sur la vente d'habits et de linge que feront ce matin MM. Vincent & Co., dans leur salle d'encan de la rue de Chartres No 6.

Le Congrès responsable de la hausse sur l'or.

L'or a repris sa marche ascendante; il monte chaque jour et personne ne pourrait dire où il s'arrêtera. Le secrétaire du Trésor est impuissant à empêcher ce mouvement ruineux pour le pays, car toutes les fois qu'il s'opère c'est au bénéfice que l'étranger fait sur nous. M. McCulloch s'était flatté de pouvoir maintenir l'or dans la limite de 30 à 35; mais la force des choses a emporté sur tous les calculs et l'or est aujourd'hui à 145, bien qu'on ait dû en sacrifier beaucoup pour entraver la hausse. Nous pensons qu'aujourd'hui M. McCulloch a renoncé tout à fait à vouloir mettre une barrière à l'impulsion continue que donnent à l'or les besoins du commerce, et conséquemment nous devons nous attendre à une ascension beaucoup plus accentuée.

C'est la faute du Congrès; toutes les perturbations qu'éprouvent le marché monétaire doivent lui être imputées. Si le Congrès eut voulu s'occuper en juillet de choses utiles au lieu de se livrer exclusivement aux misérables inspirations d'une politique de parti, on lui eut pardonné ses fantaisies parlementaires et au lieu de blâmer une session si insolitement convoquée, on l'aurait traitée avec faveur, car elle eut eu son avantage.

Il eut été pourtant bien facile de rétablir l'équilibre entre l'or et le papier-monnaie, si facile, qu'il n'est pas même nécessaire de parler des moyens propres à amener ce résultat, car tout le monde les suggère, et c'est l'étonnement du monde de voir un gouvernement faire face à tant de ses obligations, payer exactement l'intérêt de ses dettes, et se servir encore d'un papier déprécié pour le payement de ses dépenses courantes. L'étonnement vient surtout de ce que le gouvernement, étant à même de faire tout ce que nous venons de dire, n'ait pris aucune mesure pour donner à la situation monétaire du pays le crédit qui lui manque et qu'elle pourrait avoir.

Les résultats d'une pareille économie financière sont déplorables; les classes pauvres en souffrent le plus, la dépréciation du papier-monnaie ayant pour conséquence forcée le renchérissement des denrées et de tous les articles de première nécessité. Les classes pauvres y perdent même doublement, soit parce qu'elles travaillent à faire venir des produits qui ne sont pas à elles, soit parce qu'il faut qu'elles payent plus cher ces mêmes produits pour en user. Le gouvernement des Etats-Unis se conduit envers les classes dont nous parlons tout comme le propriétaire qui fait construire une maison en payant tant au maçon pour sa journée et qui ensuite lui loue la maison à un prix exhorbitant. Le maçon est une victime. Eh bien, le peuple des Etats-Unis est en ce moment la victime du Congrès, car c'est le papier-monnaie qui affame le peuple et le ruine.

Ce papier fait le bon marché pour les uns et la cherté pour les autres. Nous savons bien que les ouvriers ont quelquefois recours à la grève pour obtenir un rétablissement d'équilibre entre le prix de la journée de travail et le prix des denrées, mais la grève n'a pas toujours le succès désiré. Si d'un côté, il y a la coalition des ouvriers, de l'autre, il y a la coalition des maîtres, et avant qu'un compromis puisse avoir lieu, des milliers de travailleurs subissent des privations terribles. Beaucoup ne pouvant les supporter font échouer l'épreuve en retournant travailler aux anciennes conditions. Ainsi, au lieu d'améliorer leur sort, ils l'empirent souvent car les ouvriers qui ont fait une grève sans succès, n'en font jamais deux.

Toutes ces différences de valeurs dans les moyens d'échange ont toujours pesé en définitive sur le peuple et nous devons les regarder comme un regardait dans le moyen-âge l'altération des monnaies, comme une fraude. Cette altération ne profitait qu'à la royauté; aujourd'hui le papier-monnaie ne profite qu'au riche, à l'agioteur et au courtier, et si le Congrès avait eu réellement, comme il prétend l'avoir l'esprit républicain, il aurait fait depuis longtemps disparaître la prime que l'or commande avec les variations qui jettent le trouble dans les rapports des citoyens entre eux et dans leurs rapports avec les pays étrangers.

Quand le peuple sera-t-il donc assez instruit pour comprendre qu'il n'est pas plus avantageux d'être trompé par une république que d'être trompé par une monarchie; que sous les deux régimes, il est également pris pour dupe, et que sous les deux régimes, il peut être également condamné à vivre de privations ou à mourir de faim. Nous parlons, bien entendu, des monarchies anciennes, car celles d'aujourd'hui ont pour le peuple des attentions et un respect que la république fédérale de ce pays est loin d'avoir. La liberté devrait, au moins, apprendre au peuple ce qu'il faudrait qu'il sût pour se défendre; nous voyons, hélas! qu'elle ne lui apprend rien et que les assidents du gouvernement républicain ne l'éclairent pas davantage. Le Congrès des Etats-Unis, par exemple, a commis depuis deux ou trois ans, dix fois plus de fautes qu'il n'en faudrait pour soulever un peuple qui, à même de juger de la portée de ces fautes, voudrait en empêcher le développement. Le Congrès n'en persiste pas moins dans ses détestables mesures sous le rapport politique et dans sa pitoyable économie sous le rapport financier. Il s'y roidit, même avec violence, et aux symptômes de mécontentement signalés dans un Etat ou dans l'autre, il oppose son éternel épouvantail, la ridicule farce de la mise en accusation du Président. Il serait curieux de voir, sous un gouvernement républicain qui se dit éclairé, le triste spectacle d'un peuple livrant à un parti de fanatiques, qui le ruine, un Président libéral qui le défend.

Le VERDICT CALIFORNIEN.—Les Radicaux prétendent que le résultat des élections en Californie n'a pas de signification politique. Ils se trompent et la signification de ce résultat est telle qu'on doit y voir à jamais, dans cet Etat du moins, la condamnation de leurs principes. Le gouverneur élu, Haight, vota en 1860 pour M. Lincoln, pour M. Lincoln non abolitioniste mais free soiliste, suivant le programme de la convention de Chicago. Les besoins de la guerre firent changer M. Lincoln, mais non M. Haight qui quitta en 1862 le parti républicain pour s'attacher au parti démocrate dont il partagé toutes les opinions, toutes les vues et tous les principes, comme on peut s'en convaincre en le jugeant d'après la plateforme adoptée par le parti qui l'a élu gouverneur de la Californie. Cette plateforme est: 1o. Le rejet du plan congressionnel de reconstruction, qui regarde les Etats du Sud comme des territoires. 2o. La réunion de tous les Etats sur la base de la constitution fédérale, avec l'abolition de l'esclavage. 3o. L'opposition au suffrage nègre, chinois et indien. 4o. L'affirmation du droit de régler la question de suffrage comme appartenant aux Etats. 5o. L'égalité et l'uniformité de la taxe. 6o. L'opposition à l'augmentation de la dette d'Etat et l'adoption d'un bon système de réductions et d'économies dans l'administration du gouvernement. 7o. L'opposition à l'immigration de tout peuple n'appartenant pas à la race blanche. 8o. L'encouragement du travail et l'adoption de la journée de 8 heures.

Telle est la plate forme avec laquelle le candidat Haight a été élu par 10,000 voix de majorité contre un parti qui aux dernières élections, et avant les lois de reconstruction militaire, avait triomphé par près de 20,000. Ces lois ont donc fait perdre au parti républicain 30,000 voix qui ont été données au parti démocrate. Est ce clair! Nous ajoutons qu'il n'y a pas un mot dans la plate forme ci-dessus reproduite, qui ne soit la condamnation directe des principes du parti républicain.—Voilà ce que la démocratie gagne en Californie, et ce qu'elle ne perdra plus.

On voit donc, que nous avions raison d'écrire, il y a deux jours, que ce qui a perdu le parti républicain est justement la politique qui, dans son sens, devait le sauver. Il a commencé par l'arbitraire et c'est l'arbitraire qui le tue. Nous n'en voulons d'autre preuve que le résultat des élections en Californie. C'est là un verdict qui ne restera pas isolé et dont le parti républicain ne se relèvera pas.

LA CHAUX DANS LES RUES—Nous serions heureux de connaître le puissant génie qui a imaginé contre la fièvre jaune le moyen exploité hier dans les rues et qu'on exploitera sans doute encore jusqu'au moment où il ne restera plus un baril de chaux dans la ville. Si nous connaissions ce génie nous l'en féliciterions non sous le point de vue de la désinfection locale, attendu que la poudre de chaux dispersée en aussi maigre quantité le long des rigoles, ne peut rien désinfecter du tout, mais sous le point de vue de la spéculation, attendu que le promoteur de la mesure a dû acheter d'avance quelques immenses lots de chaux à bon marché pour les revendre à bénéfice. C'est là un tour dont ne lui sauront gré ni les contracteurs, ni les entrepreneurs, ni les maçons qui ont commencé des bâtisses à forfait alors que la chaux n'était recherchée ni par le Bureau de Santé ni par le commissaire des rues. Et que deviendront leurs contrats si les officiers de ville les privent du premier de leurs matériaux?

Mais en mettant de côté l'intérêt des entrepreneurs de bâtisses qui vont voir leur légitime bénéfice s'en aller en fumée, nous demandons si réellement on peut croire que des grains de chaux dispersés dans ce vaste précinct de la Nouvelle Orléans, grains que la moindre averse emportera ou réduira au néant, puissent opposer à la fièvre jaune une influence qui la neutralise ou la mette en fuite. La prétention de cette poudre blanche, sujette aussi à être emportée par la brise, nous parait assez ridicule et pour avoir trouvé ce fébrifuge il ne faut rien moins qu'un membre de ce fameux Bureau de Santé qui entretient la quarantaine quand la fièvre jaune est ici depuis six semaines et quand les villes du fleuve établissent des quarantaines contre nous. Nous le rappelons donc avec conviction: le plus grand fléau qui sévisse en ce moment parmi nous, ce n'est pas la fièvre jaune, c'est le Bureau de Santé, dont la dernière fantaisie coûtera à la ville de 30,000 à 40,000 piastres, la meilleure partie de cette somme entrant dans la poche d'hommes plus spéculateurs que fumigateurs et plus sensibles au gain qu'à la santé publique.

PROMPTE MORT.—Nous regrettons d'apprendre la mort de M. H. W. Schwartz, qui a succombé, en six heures, à une attaque de fièvre, à Chatawa, Mississipi, le 11 du courant. M. Schwartz occupait un fort honorable rang dans le commerce de cette ville et était un des directeurs de la compagnie du chemin de fer du Nord. Il avait accompagné les généraux Beauregard et Wirt Adams à Londres et avait été fort utile dans la sollicitation d'un délai pour le paiement des bons échus. M. Schwartz s'occupait de l'établissement d'une papeterie à Chatawa, lorsque se rendant à la Nouvelle Orléans, après une longue absence, il y contracta la maladie et mourut six heures après son départ.

ETABLISSEMENT DE CONFECTION DU SUD.—MM. Lyons & Stevens, successeurs de la W. Lyons & Co., Nos 26, 28 et 30 rue St Charles et 131 et 133 rue de la Commune, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils viennent de recevoir un assortiment complet d'habits fashionables pour hommes et jeunes garçons. Nous recommandons au public le stock de cette maison qui marche sur les traces de l'ancienne et ne peut manquer de donner toute satisfaction aux acheteurs sous le triple rapport de l'élégance, de la nouveauté et du bon marché.

☞ Nous informons les familles que l'ouverture des classes du COLLEGE DE LA LOUISIANE, dirigé par M. le colonel FERRIER, a eu lieu lundi 2 septembre. Les examens si brillants qui viennent d'avoir lieu, dans ce vaste établissement, ne peuvent qu'augmenter la vogue qu'il a déjà acquise. Ce collège est situé rue Hôpital 134, entre Dauphine et Bourgogne. 15

Mademoiselle M...., était atteinte, depuis deux ans d'une gastralgie qui s'était tellement aggravée depuis quatre mois, qu'elle n'osait plus prendre d'aliments, car après chaque repas, ainsi que dans l'intervalle, elle éprouvait des douleurs très violentes à l'estomac; elle était sujette à de fréquentes attaques de nerfs. Je lui fis prendre une cuillerée de **Charbon de Belloc**, et je la décidai à manger immédiatement une côtelette de mouton et du blanc de poulet. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'elle vit qu'elle digérait bien ces aliments qu'elle n'avait pu jusqu'alors prendre sans souffrir cruellement. La digestion s'était accomplie comme par enchantement; la malade continua à faire usage du **Charbon de Belloc** et mangea toujours avec appétit, digéra facilement et les douleurs d'estomac disparurent définitivement. (*Extrait du rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.*) No 7

NOUVELLES MARITIMES.

New York, 9 sept—Expédiés pour la Nlle-Orléans, steamers Geo. Washington, et Rapidan.

Boston, 5 sept—Arrivé de la Nlle-Orléans, steamer St. Louis.

Rockland, Maine, 30 août—Partis pour la Nlle-Orléans, barque G. W. Horton—2 sept. goelette R. C. Thomas.

Marseille, 23 août—Arrivé de la Nlle Orléans, barque Francisca.

Liverpool, 19 août—Parti, pour la Nlle-Orléans, navire Uhland. En charge, pour dito, navires J. H. Stetson, Abelsford, Eastham, J. H. Ryerson, Moss Rose, Rochester et Egeria.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—13 septembre.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, Opticien. Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	78 degrés
Midi	82 "
3 heures P. M.	83 "
6 heures P. M.	82½ "

RAPPORT MORTUAIRE.—Dans la journée qui a expiré hier à 6 heures du matin, il y a eu 64 décès en tout, dont 43 causés par la fièvre jaune. La diminution de la mortalité est considérable, mais les rapports ne sont peut être pas complets.

RECORDERS.—Premier District.—Le Dr. B. Mass, accusé par Mlle Mary Molstor, rue Franklin, No 159, d'avoir négligemment poussé son cheval et son buggy contre elle, à l'intersection des rues Bassin et Poydras, de l'avoir renversée, de lui avoir causé des contusions et cassé trois dents de devant, a été traduit devant le recorder Ahern. L'affaire a été indéfiniment renvoyée.

C. A. St Armand a été condamné à $25 d'amende pour avoir attaqué John Dubois, rue de la Commune.

Mary Mask, accusée par Mlle Caroline Lamarque, rue du Camp, 212, de lui avoir volé deux cuillers d'argent et quatre fourchettes plaquées, a comparu. L'accusée a été requise de fournir un cautionnement de $100 pour répondre de sa comparution devant la Première Cour de District.

SECOND DISTRICT.—Michel Taylor, arrêté rue Franklin, pour avoir voulu intervenir dans les devoirs d'un officier de police, a été condamné par le recorder Gastinel à $10 d'amende.

Alice Jackson, Annie Reynolds, Margaret Watkins et Kelly Anderson, arrêtées rue Franklin, pour avoir violé les ordonnances de ville, ont été requises de payer chacune une amende de $10 ou de se retirer au Workhouse pour un mois.

Samuel White et Jose Aguilore, arrêtés comme vagabonds au marché aux légumes, passeront 90 jours au Workhouse.

Condamné à la même pénalité, Peter Bardlong, pour avoir, rue du Bassin, troublé l'agent de police Slaboaski dans l'exercice de ses devoirs.

Willis Kennedy, Robert Banks et Louis Haley ont tous les trois été condamnés, pour avoir vagabondé ou volé, à faire un séjour au Workhouse.

L'IMBROGLIO DES BUREAUX D'ECOLE—Ont été appelées hier devant le juge Duplantier, de la 6e Cour, la motion et les exceptions du prétendu Bureau nommé par le nouveau conseil de ville, à l'effet de faire mettre de côté l'injonction prise par l'ancien Bureau ou le Bureau actuel, sous un writ de quo warranto. Après la lecture de la motion et des exceptions par le juge Heistand, avocat du prétendu Bureau, l'avocat du Bureau actuel a demandé la remise de l'affaire à cause des nouvelles questions présentées. L'affaire, en conséquence, a été remise à mardi.

L'ECLIPSE—Hier soir, ainsi que cela était indiqué dans le calendrier, il y a eu une éclipse partielle de lune couvrant environ 7/10 de la planète. L'éclipse a été vue par échappées, le temps étant très couvert.

MIS DEHORS PAR LA FORCE—Le major Toler, gardien de l'hôtel de ville, ayant refusé de vider les lieux et de céder son office, a été hier expulsé par les autorités militaires sur la demande du maire Heath. M Samuel Jackson succède au major Toler.

DEPART DE L'EMPEREUR ET DE L'IMPERATRICE POUR LILLE.

Ce matin, à dix heures, des calèches découvertes de la cour amenaient des Tuilleries à la gare du Nord, l'Empereur, l'Impératrice et toute leur suite. Arrivées sur la place Roubaix, Leurs Majestés ont été accueillies par les acclamations d'une foule nombreuse, et sont descendues dans le salon de face, tendu de velours rouge semé d'abeilles d'or. Là, se trouvaient pour les recevoir, MM. Haussmann et Piétri, en tenue de ville; M. le baron de Rothschild et sa famille, et un grand nombre d'autres personnages de distinction.

L'Empereur portait la tenue de campagne de général de division, avec la tunique. Sa Majesté était souriante et a trouvé un mot aimable pour plusieurs personnes placées sur son passage. Les fatigues des derniers voyages semblent n'avoir eu aucune prise sur la puissante organisation de l'Empereur. Quant à l'Impératrice, elle était, comme toujours, étincelante de grâce et de beauté. Près d'elle était son ancienne lectrice, Mlle Carette Bouvet.

Parmi les personnes qui accompagnaient Leurs Majestés, on distinguait le général Fleury, grand écuyer, le général de Failly, aide de camp, le marquis d'Havrincourt, chambellan, M. Raimbeaux, écuyer, et plusieurs dames d'honneur de l'Impératrice.

L'Empereur s'est entretenu quelques instans avec le baron de Rothschild, à la porte même du salon d'honneur. Leurs Majestés sont montées ensuite dans le train impérial de la compagnie du Nord. L'assistance qui se pressait sur le quai d'embarquement a pu les voir encore pendant quelques minutes au travers les glaces qui garnissent les diligences. Au moment du départ, l'Empereur a ouvert lui-même une des portières, a dit encore quelques mots au baron de Rothschild, a salué la foule qui l'entourait, et, à dix un quart, le train emportait à toute vitesse les augustes voyageurs. (*Patrie*)

LES FETES DE LILLE.

Lille, 25 août.

Monsieur le rédacteur en chef,

Ce n'est pas sans émotion que je date cette première lettre de Lille.

Je retrouve ici mille souvenirs qui me sont particulièrement chers; je rentre dans ma patrie après une longue absence. Voici en effet bien des années que je n'étais venu ici.

Mais que tout est changé depuis l'annexion des communes de Wazemmes, Moulins-Lille, Fives et Esquermes! Une partie des anciennes fortifications de Vauban sont démolies et remplacées par de magnifiques boulevards qui se nomment le boulevard de l'Impératrice, la rue Impériale, le boulevard Vauban. Là où naguère se voyaient que des champs s'élève la nouvelle préfecture, qui sera certes une des plus belles que je connaisse.

Lille, en quelques années, a vu sa population presque doublée, elle atteint à peu près le chiffre de 132,000 habitants.

La vieille cité flamande a renouvelé sa face tout en gardant sa physionomie particulière, et qu'on ne trouve que dans les villes du Nord.

La ville est toute pavoisée; à l'entrée de la rue Impériale, sur la grand'place, s'élève un arc de triomphe, presqu'en face la statue érigée en souvenir du glorieux siège de 1792. J'ai lu dans un *Guide* de M. Brunell quelques mots qui m'ont frappé et qui il place dans la bouche de l'auteur de ce monument, du ciseau de M. Bra: "Lille! Lille! ..... s'écrie l'artiste, c'est une femme dont le front doit porter l'empreinte du courage calme et obstiné des Flamandes; il faudra que sa poitrine soit couverte, qu'elle soit large et ferme, que ses flancs soient développés et vigoureux, car la Flamande est à la fois chaste, robuste et féconde..... tout le torse traduira la fertilité de notre territoire; les bras seront forts et nerveux, car Lille travaille beaucoup et toujours."

C'est bien la Lille telle que je la comprends. C'est bien la grande cité industrielle et guerrière qui se livre à un travail incessant après avoir soutenu sept sièges, dont quelques-uns rappellent des souvenirs d'héroïsme.

C'est l'anniversaire deux fois séculaire de celui de 1667 qui se célèbre en ce moment. Le 28 août, le roi Louis XIV, après un siège de plusieurs jours, entrait dans notre ville et scellait l'union intime avec cette France qu'un étranger ennemi, le chevalier Temple, appelait: "*Notre et fertile Etat, le plus favorisé par la nature de tous ceux qui sont au monde*".

C'est une fête toute nationale. Ecoutez ce qu'écrit, dans une brochure fort bien faite, M. Desplanques, archiviste du département:

"La prise de Lille par Louis XIV, en 1667, a été le point culminant de la série de faits que je viens de résumer. Ce que nous célébrerons cette année sur le chef-lieu du département du Nord, ce ne sera pas l'accession à la couronne du grand roi d'une simple place de guerre, si importante qu'elle soit, ce sera l'incorporation, ou, pour mieux dire, la rentrée dans la nationalité française des cités nombreuses et florissantes, des territoires féconds et populeux dont notre ville est le chef lieu civil et militaire."

En 1792, Lille montra à quel point elle était française, et sa sublime résistance aux attaques du duc Albert de Saxe valut à ses enfants ce fameux décret:

Les Lillois ont bien mérité de la patrie.

Mais je laisse parler le grand peintre David. Voici ce qu'il disait à la Convention le 20 octobre 1792.

"Le 8 de ce mois, le citoyen Gossuin vous a présenté le décret suivant:

"La Convention nationale déclare que la ville de Lille a bien mérité de la patrie; elle applaudit au civisme et à la bravoure des habitants et de la garnison.

"Il sera fait don à la commune de Lille d'une bannière à trois couleurs, portant pour exergue: *A la cité de Lille, la patrie reconnaissante.*

"Il sera accordé une indemnité provisoire de deux millions."

Ce projet de décret a été ajourné et renvoyé à vos comités réunis de guerre, diplomatique, de finances et de secours. Quoique glorieuse que soit la bannière et l'inscription que le citoyen Gossuin vous a proposé de décerner aux habitants de la ville de Lille, vous avez pensé sans doute que ce monument est trop périssable pour prouver à la postérité et à l'univers les sentiments de la reconnaissance et de l'admiration de la République, pour le courage, le dévouement, l'héroïsme, le généreux patriotisme des valeureux et intrépides citoyens de la ville de Lille.

Je vous propose donc d'élever dans cette ville un grand monument, soit une pyramide ou un obélisque en granit français, provenant des carrières de Réthel, de Cherbourg, ou de celles de la ci-devant province de Bretagne.

Je demande qu'à l'exemple des Egyptiens et autres anciens, ce monument soit élevé en granit, comme la pierre la plus durable, et qui portera à la postérité le souvenir de la gloire dont se sont couverts les habitants de Lille."

Lille eut son monument, mais elle l'attendit jusqu'en 1845.

Le Premier Consul, qui avait un faible pour les braves,—il aimait ses pareils,—ne put s'empêcher de témoigner son admiration à nos frères lorsqu'il vint le 6 juillet 1802.

"Les réjouissances, raconte M. Derode, furent vives, sincères, spontanées."

Une médaille d'or fut frappée à trois exemplaires.—D'un côté elle portait le buste du Premier Consul, et de l'autre:

AMOUR, FIDÉLITÉ, RECONNAISSANCE.

Le 26 mai 1810, Bonaparte, devenu l'empereur Napoléon Ier, entrait de nouveau dans Lille avec l'impératrice Marie Louise, salué par les plus vives acclamations, et les cris enthousiastes de: Vive l'Empereur!

Comme l'illustre chef de sa race S. M. l'Empereur est déjà venu à Lille en 1853.

Aujourd'hui, tout est en fête; ce n'est point Lille seule qui célèbre ce joyeux anniversaire, c'est toute la Flandre. On est accouru de tous les côtés; chaque train amène des milliers de personnes; il est *impossible*—je souligne le mot avec intention—de trouver à se loger.

Ce matin, toutes les fanfares qui prennent part au festival sont entrées en ville, en jouant leurs plus jolies marches. Elles ont été reçues, ainsi que les sociétés chorales, sur la place Napoléon III, de là, elles se sont rendues à l'hôtel de ville où les vins d'honneur leur ont été offerts par M. Defontaine, premier adjoint, et M. Mourmant, deuxième adjoint.

De nombreuses sociétés de Paris et de l'étranger sont venues: la Parisienne, les Enfants de Paris, la Concordia, d'Aix-la-Chapelle, la fanfare Gautrot, de Paris, etc.

C'est sur la Grand'Place, au grand théâtre du marché couvert, la place Richebé, que se donnent ces concerts. J'ai assisté à celui de la Gran'Place, au pied de la colonne de 1792. Il y avait un monde fou; c'est seulement en Flandre qu'on trouve ce goût pour la musique. Il n'y a si pauvre hameau qui n'ait sa société chorale ou sa fanfare.

Hier encore, vous ne l'avez pas oublié, l'orphéon lillois, dirigé par M. Boulanger, remportait à Paris le prix sur tous les orphéons réunis et recevait une couronne des mains de l'empereur.

Les compagnies d'archers et d'arquebusiers, elles aussi concourent entre elles, à Moulins-Lille, Wazemmes et dans tous les faubourgs.

Demain, les fêtes continueront jusqu'au moment de l'arrivée du cortège impérial qui doit entrer à quatre heures et demie dans la gare Saint Sauveur. Les fenêtres, sur le parcours du cortège, se louent des prix fabuleux. N'était l'extrême amabilité de l'honorable adjoint, M. Defontaine, je serais sûr de ne rien voir.

Hier, deux trains ont amené les cent-gardes, sous la conduite de M. le lieutenant Duval, et M. le maréchal des logis du palais Rollin.

En même temps, sont arrivés cinquante chevaux, quatre grandes berlines de gala, entièrement dorées, six voitures de cour à la daumont et quatre calèches.

Je ne veux pas clore cette lettre sans vous dire que l'annonce de la venue de M. le ministre des travaux publics avec Leurs Majestés produit un excellent effet.

Le bruit court que l'Empereur doit visiter plusieurs manufactures.

Voyage dans le Département du Nord.

On ne se préoccupe pas moins à Arras qu'à Lille de recevoir dignement LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans l'*Ordre*:

"Les travaux de décorations pour le prochain passage de Leurs Majestés impériales sont poussés avec activité. Partout l'on voit des ouvriers à l'œuvre et l'on peut déjà se faire une idée de ce que sera cette belle réception.

Des arcs de triomphe sont dressés en dehors de la porte Napoléon et à l'entrée de la rue Ernestale. Dans la rue Saint Jean-Ronville s'élèveront des mâts vénitiens, avec banderoles aux couleurs nationales; à la base de ces mâts seront représentés les attributs de l'agriculture, de l'industrie, et ceux du 1er régiment du génie.

Les pompiers élèvent un trophée, sur la place du Théâtre, avec des pompes ou des seaux à incendie. Sur la place de la Madeleine, l'industrie: sucrerie, distillerie, brasserie et l'agriculture, dresseront leurs emblêmes décoratifs.

"A la cathédrale, sous un dôme de pourpre aux armes impériales, sera dressée une estrade où Leurs Majestés prendront place pour entendre le *Domine salvum*.

"A l'entrée de la rue du Marché-au Filet on a établi un arc de triomphe représentant l'ancienne porte de la Cité. Cette fausse porte a déjà servi lors de la visite de l'Empereur et de l'Impératrice en 1853. Les mines ont voulu aussi être représentées. Un specimen de fosse houillière s'élève sur la place Sainte-Croix; des mineurs travailleront au moment du passage de l'Empereur. D'un amas de charbon sortira une fontaine jaillissante.

Une pyramide de 8,000 sacs, haute d'environ 30 mètres, sera la décoration de la Grande Place; à la base de cette pyramide, sur une estrade, se tiendra une députation de portefaix tenant chacun un drapeau à la main.

Le génie représentera, sur la Petite Place, avec des trophées d'armes, l'ancienne flèche de la Sainte-Chandelle. Un bateau pêcheur se dresse sur la place Saint-Géry; enfin, les industriels du Pas-de-Calais établissent sur la place des Etats un modèle de hauts fourneaux avec plusieurs pièces de fonte. (*France*)

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Elections de Montana.

Majorité parlementaire des Démocrates en Californie.

Elections remises au premier lundi de novembre.

Le général Griffin malade à Galveston.

Nouvelles du Mexique.

Elections fixées au 22 septembre.

Nouvelles d'Europe.

Grand concile à Rome.

Liverpool, 13—Vendu pendant la semaine 60,000 balles, dont 5,000 pour la spéculation et 17,000 pour l'exportation. Stock 818,800 balles dont 289,000 de provenance américaine. La réception baisse vient du stock qui est plus considérable qu'il ne l'a été depuis nombre d'années.

Londres, 13, 2 P. M.—Consolidés plus fermes à 94 3/8.

Liverpool, 13, 2 P. M.—Coton calme. Céréales plus fermes.

Rome, 13—Le pape a résolu d'appeler un comité général des dignitaires de l'église catholique romaine de toutes les parties du monde. Il a chargé sept cardinaux pour arranger les préliminaires du concile.

Stockholm, 13—L'amiral Farragut, avec les cadres américaine, est arrivé, et a été honoré d'une grande réception à laquelle le roi a assisté.

Vienne, 13—Les relations financières de la Hongrie et de l'Autriche ont été réglées à la satisfaction des deux pays.

Londres, 13, au soir—Consolidés 94 1/8. Bons 72 3/4 à 7/8.

Francfort, 13—Bons 76 1/8.

Liverpool, 13, au soir—Coton plus ferme et plus actif. Vendu 15,000 balles à 9 1/2. Midd. Orléans 9 3/4.

Nouvelles du Mexique.

Galveston, 12 sept.—Nous avons des nouvelles de Matamoros jusqu'au 1 de ce mois.

Un ordre a été promulgué pour procéder à l'élection de députés au congrès et d'un président à la cour suprême, le 22 septembre. Les élections par districts auront lieu le 6, le 7 et le 8 de ce mois. Le congrès devra s'assembler le 20 novembre. Le Président de la République prendra son siège le 1er décembre, et le président de la cour suprême le 1er janvier.

M. Dano et le personnel de la légation française ont quitté la capitale le 8 du mois dernier.

La troupe de brigands de Canales s'est rendue aux autorités à Linares. Berrozabal a donné sa démission comme gouverneur de Tamaulipas, et Pavon a été nommé pour lui succéder. Escobedo est entré à Monterey avec 2,000 hommes de troupes, le 28 août. Il a été reçu avec de grandes démonstrations de joie.

Dans un discours qu'il a adressé à la population, il a dit que le nom d'Américain lui sera toujours cher, et a nié le fait qu'on lui impute d'avoir insulté les Américains à Queretaro; il a ajouté qu'il reconnaissait la dette de reconnaissance du Mexique envers le gouvernement des Etats Unis qui a contribué au succès de la cause des libéraux.

Castillo a obtenu son pardon le 28 août. Thomas O'Horan a été exécuté le 21, et Diaz s'est retiré dans la vie privée. Juan José Baz, gouverneur de la capitale, a lancé un décret prononçant la peine de mort à tous les voleurs. Le Judas Lopez cherche à se disculper de sa trahison.

Galveston, 13 sept—Le général Griffin a été pris par la fièvre, hier soir. Le chiffre des enterrements, hier, est de 20. La femme du général Potter est morte hier. M. E. Smith, agent de la presse associée, a été atteint par l'épidémie. Il n'y a eu que huit décès aujourd'hui.

Charleston, 13—Le coton se maintient ferme. Vente de 66 balles middling à 22 1/2. Reçu, 219 balles.

Washington, 13—C'est maintenant chose décidée que par l'Exécutif de suggérer aux divers commandants de districts militaires de prolonger jusqu'au 1er octobre l'enregistrement des votants et les corrections à faire sur les registres, et de fixer le jour des élections au premier lundi de novembre. Cette décision est prise afin qu'il y ait plus d'uniformité. Il ne sera pas lancé d'ordre à cet effet, attendu que les lois sur la reconstruction donnent plein pouvoir aux commandants militaires d'user de leur discrétion. Néanmoins, ils seront avisés de cette recommandation de la part de l'Exécutif, sous une forme officielle.

Le cabinet ne s'est occupé aujourd'hui que d'affaires peu importantes.

Le général Fitz John Potter a obtenu un nouveau jugement, et ses amis paraissent certains que le premier jugement sera renversé.

San Francisco, 13 sept—Une foule de gens s'est portée aujourd'hui dans les rues pour être témoin de l'accomplissement d'un pari fait aux dernières élections. Le perdant était tenu de parcourir les rues de la ville en jouant de l'orgue et quêtant pour les orphelins. Il a rempli les termes de l'engagement et a collecté une somme de cinq mille piastres.

Les démocrates auront une majorité de 21 voix dans les deux chambres réunies. Higby, le candidat républicain pour le Congrès, est positivement élu; mais les deux autres membres pour le Congrès, sont démocrates.

Il a été reçu, depuis le 1er juillet, deux millions de sacs de blé.

Vicksburg, 13—Descendant, l'Olive Branch, 1 h. P. M. Le fleuve baisse.

Mobile, 13—Coton, vendu aujourd'hui 125 balles. Marché calme à 21. Stock en main 5,300 balles.

New York, 13—Coton lourd et en baisse. Vendu 800 balles à 25 et 25 1/3. Farine calme.

Baltimore, 13—Coton inactif et en baisse à 22 1/4 et 24 1/2.

Washington, 13—Les commissaires de paix ont eu un meeting hier à Omaha. Ils comptent partir pour le North Platte, le 14, pour y avoir une conférence avec Spotted Tail, qui promet d'amener ses principaux hommes.

Stanberry a assisté à la conférence de cabinet d'aujourd'hui. Grant n'y était pas. La séance a été courte.

L'Express dit que le choléra semble gagner du terrain à New York.

Le revenu a touché aujourd'hui $203,000.

L'ex-gouverneur Pikens, de la Caroline du Sud est dans la ville.

Or à la trésorerie, $99,867,000. Circulation, $45,000,000.

Le Macedonia avec les cadets de marine est revenu de sa croisière. Tout allait bien.

Une dépêche de Washington au *Herald* dit: "Au sujet de l'effet de l'amnistie, le cabinet est unanime. Dans la discussion de la proclamation d'amnistie, le cabinet a été d'avis que son effet légal serait de réhabiliter les blancs déclarés incapables et de leur rendre le droit de suffrage."

Une dépêche d'Omaha dit que Sherman a des avis du Fort Laramée qui disent que les Indiens hostiles n'iront pas au rendez-vous des commissaires dans le temps fixé. Ils soupçonnent un piège; mais ils enverront des coureurs pour entendre ce que les commissaires ont à dire et, si le rapport est satisfaisant, ils se joindront aux commissaires en novembre.

New York, 13—Argent 5 0/0, or 144 5/8, 5 20 avec coupons 114 3/4.

Washington, 13—Le secrétaire de la guerre aujourd'hui a promulgué la proclamation du Président pour l'instruction de tous ceux qu'elle concerne.

Washington, 13—Le *Herald* de Dubuque, Iowa, en parlant de l'élection de Montana dit: "et à Montana M. Cavanaugh est annoncé comme ayant été triomphalement élu au Congrès. Le vieux Ben Butler demandera probablement son expulsion. Cavanaugh donna un soufflet à la bête brute, lors de la convention de Charleston, et lui dit qu'il était un sale chien.

Augusta, 13—Coton plat. Vendu 26 balles à 22 c.

Richmond, 13—L'ordre de Schoffield, pour une élection d'Etat, qui devait avoir lieu aujourd'hui, ne sera exécuté que le premier lundi de novembre, conformément à un télégramme de Washington relatif aux élections simultanées.

La taxe du Revenu collectée pendant le mois d'avril pour le tabac, dans ce district, a rendu plus d'un demi million de piastres. La quantité du tabac était de un million de livres et quart.

Savannah, 13—Coton calme. Vendu 54 balles. Reçu 168 balles à 22 1/2.

Louisville, 13—Vendu 184 b. de tabac aux pleins prix. Farine 8 25 pour la superfine. La rivière baisse.

Cincinnati, 13—Farine ferme, sans changement. Porc ferme à 24 50.

St Louis, 13—Farine ferme. Extra 8 00, choix et fantaisie 12 00 à 13 00. Saindoux en hausse de 14 à 15.

(*Dépêches d'hier après midi.*)

BRUIT SUR LES ELECTIONS.

Une lettre du général Ord.

Washington, 13—Stevenson a été inauguré comme gouverneur du Kentucky. Il endosse et mettra en vigueur les principes du gouverneur Helm.

Le cabinet, y compris Grant, est en faveur des élections simultanées le premier lundi de novembre. On espère avec confiance que les commandants de district prêteront leur concours à cette mesure.

Memphis, 13—Il y a quelque temps le bureau du journal l'*Eagle*, à Camden, Ark., a été détruit par des soldats, conduits par le major Pierce.

Le colonel Gilbert, commandant de poste, a adressé au général Ord une lettre où il dit que les censures de la presse dirigées contre les serviteurs du peuple peuvent être supportées, mais que les forces des généraux Ord et Neel ont été détachées pour les mettre à même de remplir leurs devoirs.

Ils ne sont pas les serviteurs du peuple de l'Arkansas, mais plutôt leurs maîtres, et il sent que c'est une grande impertinence de la part des journaux de l'Etat de faire des commentaires de quelque nature qu'ils soient sur l'autorité militaire.

Le général Ord a répondu: Votre lettre du 15 avril où vous tâchez de justifier la conduite d'un détachement de soldats qui, égarés par un officier, ont pénétré de force dans la maison d'un citoyen et détruit sa propriété, m'est parvenue.

Vous aurez la bonté d'expliquer pourquoi, comme commandant de poste, vous n'avez pas empêché cet acte, et de me dire si vous vous êtes conformé aux exigences du 32e article de guerre. Votre assertion que les hommes du général Neil ne sont pas les serviteurs du peuple de l'Arkansas, mais plutôt ses maîtres, est injuste soit envers le peuple, soit envers le général Neil, et dépourvue de fondement en droit. Les lois sont pour le bénéfice du peuple.

La prétention des soldats pouvant, à la guise détruire par la force la propriété d'un citoyen et commettre une grossière violation de la paix publique, ne serait pas tolérée, même sous un Napoléon.

New York, 13—Le steamer Europe est arrivé avec la troupe de Ristori. Or 145 1/2. Coton plat à 25 1/2.

—Un négociant, M. R...., étant avant-hier à l'Exposition, avait été volé de son porte monnaie, contenant environ deux cents francs; de son portefeuille renfermant divers billets à ordres et traites commerciales, et enfin de sa chaîne et de sa montre en or. Il regrettait sur tout cette montre qui lui avait été donnée comme prix de gymnastique, alors qu'il était sapeur-pompier, et sur la cuvette de laquelle est gravée une inscription indicative de cette récompense.

Hier, M. R.... a reçu par un commissionnaire un paquet soigneusement ficelé; l'ayant développé, il y a trouvé son portefeuille, sa montre et la lettre suivante:

Mon cher monsieur,

J'ai eu l'habileté,—ce qui n'était pas facile,—de faire un coup de maître en vous volant tout ce que vous possédiez dans vos poches; je vous retourne votre portefeuille et les papiers qui me sont complètement inutiles, ainsi que votre montre. De celle-ci je pourrais tirer profit, mais je serais vraiment désolé de vous en priver. En lisant ce qui est gravé sur la cuvette, j'ai compris combien vous deviez tenir à cet objet, témoignage d'une récompense méritée, et je me fais un devoir de vous la restituer. Vous voyez qu'il y a des honnêtes gens partout.

Votre serviteur,
Un Pickpocket français.

Le commissionnaire, questionné, a déclaré que le paquet lui avait été remis, place de la Bourse, par un monsieur très bien mis, ayant l'air fort distingué, et qui, après lui avoir donné deux francs pour sa course, était monté dans un coupé bourgeois, conduit par un cocher en livrée et portant un chapeau galonné d'or.

—La commission instituée par la mairie de Bordeaux pour répartir entre les blessés de l'incendie du 9 août le montant de la souscription ouverte en leur faveur, a procédé à ses premiers travaux.

Le nombre des victimes s'est élevé à 120. L'état de quelques unes donne encore de l'inquiétude, deux ont succombé, on le sait, à la suite d'horribles souffrances: l'une d'elles, M. Charlé, était marié et père de deux filles mariées depuis quelques années; l'autre, le sieur Litesse, était célibataire, et sa famille est à l'abri du besoin. Le lieutenant Bouillet, des sapeurs pompiers, gravement blessé, est mort la nuit dernière, à la suite d'une fièvre purulente qui s'était emparée de lui depuis trois jours.

Les blessés dont la guérison sera plus ou moins longue sont au nombre de 35 environ.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 13 septembre.

La fin de la semaine commerciale est marquée par un calme général. Le sucre et la mélasse ont été peu recherchés, mais les prix sont restés sans variation. Il y a eu demande modérée de provisions; la farine s'est affermie et le porc est tombé de 50 cents par baril, les grains et le fourrage ont été négligés, sans variation dans les prix; le tabac est resté calme, mais il a clos ferme aux prix cotés. Le coton s'est mieux vendu, le total des ventes de la semaine s'élève à 325 balles. Les achats par quatre personnes, à des prix irréguliers mais plus faibles. A la clôture, la tendance était encore à la baisse. Les transactions de la semaine comprennent 1075 balles contre 1225 la semaine dernière, et 1275 la semaine précédente.

Le numéraire a été irrégulier. L'or a ouvert nominalement à 144 à 144 1/8 contre 145 1/8 à New York, les déchets subséquentes l'ont fait tomber et il a clos faible à 144 1/4. Par suite du peu d'offres et du peu d'empressement des acheteurs, il y a eu des ventes de $500, $1000, $1000 et $1000 à 145, $1000, $1000 et $1000 à 144 3/4, $1500 à 144 5/8, $2000 à 144 1/2 et $3000 au même taux et $2000 à 144 3/4. Dans l'argent, $200, en demi piastres américaines, à 138, 1,500 piastres mexicaines à 138 1/2, 2,600 piastres à 138 et $500 dito à 139 3/4.

Le change étranger a manqué d'animation, par suite des faibles transactions de coton et des prix élevés exigés des signatures de première classe. Les ventes embrassent 800 livres et 1000 livres à 155, 150 livres No 1 à 154, [illegible] livres en traites commerciales à 153, 500 livres de banque à première classe à 152 1/2, 1,500 livres de banque à 150 1/8 et 500 livres dito à 150.—Le change sur Paris est calme, 30,000 francs, en commercial No 1, à 3.60, 20,000 de banque à 3 59 3/4 et 25,000, pour de l'or, à 5.20.—Le sterling pour l'or est coté en commercial à 153 1/2 à 154 1/2 les traites connaissements, à 155 à 155 1/2 le No 1 à première classe et 159 à 150 1/2 le change de banque.

Le change américain est resté languissant. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime. On a vendu $2,500, $8,000, $10,000 et $15,000 sur New York, à vue, à 3/8 de prime, $10,000 dito à 5/16, $10,000 et $3,000 à 1/4, $11,000 au même taux et $3,000 à 30 jours à 1 d'escompte. A la clôture les cours étaient de 1/4 à 5/16 et 3/8 de prime à vue, 1/2 à un jour, pair à 1/2 d'escompte de 10 à 20 jours, 3/4 à 1 d'escompte à 30 jours et 1 1/2 à 1 3/4 à 60 jours.

Il ne s'est pas vendu de bons de la ville. Nous cotons toujours les consolidés à 87 à 88 et les émissions en faveur des chemins de fer à 77 à 78, suivant les coupons.

Les "Sixes" de la Louisiane sont cotés à 58 à 60, les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 72 à 73; les billets (monnaie) du chemin de fer de Jackson, à 70 à 72, les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 51 à 55.

$1,000 en petits billets de la ville se sont vendus à 97 et $3,000 en gros billets à 85 3/4. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 43 à 44 et les billets du Trésor de l'Etat à 73 à 75 cents.

On n'a pas vendu d'actions aujourd'hui. Nous cotons, nominalement: celles de la banque de la Louisiane à $6 50 à $7; celles de la banque de l'Etat de la Louisiane à $31 à $31 50; celles de la banque des Mechanics and Traders ($50 payées) à 57 50 à $58; celles de la banque du Canal ($50 payées) $57 50 à $58; celles de la banque de l'Union à $58 50 à 59; celles de la banque des Citoyens à $152 à 153; celles de la banque de la Nouvelle Orléans à $34 à 34 50; celles de la banque du Sud à $24 ; celles de la banque des Marchands à $21 à 22; celles de la banque du Crescent City à $30 à 31; celles de la banque d'Amérique à $139 50 à $140; celles de la banque City National à $96 à $98; celles de la banque Louisiana National à $100 à —; celles de la compagnie de chemins de fer de la ville, à $218 à 218 50; celles de la compagnie du chemin de fer du Crescent City à $131 à $134 50; celles de la compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles à $88 à $88 50; celles du chemin de fer de Carrollton à $51 à 54 50; celles du chemin de fer Pontchartrain à $80 à 81; celles du chemin de fer des Opelousas à $5 à 5 50; celles du chemin de fer de Jackson à $6 50 à $7; celles de la Presse à coton de la Levée à $84 à $81 50; celles de la compagnie du Gaz à $154 à $151 50; celles de la compagnie des Water-Works, à $59 à $59 50; celles de la compagnie d'assurance de l'Union à $70 à 72; celles de la compagnie d'assurance du Hope à $58 à $60; celles de la compagnie d'assurance Germania à $38 à $40; celles de la compagnie d'assurance Nationale à $25 à $26.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi, 13 septembre 1867.

COTON—Le marché a montré un peu plus d'animation, aujourd'hui bien que le chiffre total des transactions n'ait pu s'élever qu'à 325 balles prises par trois ou quatre personnes chargées d'ordres qui demandaient une immédiate exécution. Les lots offerts étaient bornés quoi que pouvant amplement suffire aux demandes; et tous les facteurs ont montré le désir de vendre tout en laissant percer leurs dispositions à accepter des prix moins élevés, mais l'idée dominante que les prix n'avaient pas encore atteint leur dernier degré de baisse a porté les acheteurs à ajourner les ordres dont ils sont porteurs pour attendre de nouveaux développements. Les prix ont accusé un surcroît de faiblesse, car dans beaucoup de cas, les vendeurs ont consenti à vendre à une baisse de 1/2 c la livre. En égard aux remarques qui précèdent, nous cotons comme suit, savoir: ordinary 17 à 19 cents, good ordinary, 20 à 21 cents, low middling, 22 1/2 à 23 1/2 et middling 25 à — cts. Les ventes durant les trois jours qui viennent de s'écouler ont embrassé 725 balles, formant un total pour la semaine de 1075 contre 1225, la semaine dernière. Les cotons reçus, proprement dit, durant la semaine dernière—abstraction faite de ceux venus de Mobile, de la Floride et du Texas, lesquels sont compris dans leurs tableaux respectifs—ont embrassé 848 balles, contre 1025 la semaine dernière, montrant une décroissance de 177 balles. Les exportations, durant la semaine, ont embrassé 2402 balles, dont 1525 pour le cabotage et 877 pour les ports étrangers.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	131	
précédemment	2212	
		2343
		17599
Expédié aujourd'hui	—	
précédemment	2881	2881
Stock en mains		14718

SUCRE—Un lot de 24 boucauts a été reçu depuis hier de la partie supérieure de la côte et ce renfort n'a pas encore été vendu. Un lot de 10 boucants de jaune clarifié a été vendu à 17 c la livre. Ventes en détail de sucre de la Louisiane, à 15¾ cents la livre de fully fair, 16 cents pour le sucre prime, 17¾ pour le jaune clarifié et 17¾ cts pour blanc. 150 caisses de sucre jaune et blanc de Cube s'est vendu à des conditions privées mais qu'on dit comprende des prix pleins. En ce moment, il se fait des ventes par placements à 13 ¼ à 13¾ cents la livre de good fair en boucants, 14—cents le fully fair; 12 7/8 à 13¼ cts la livre des Nos 12 à 13, en caisses 13¼ à 14¼ cts pour les Nos 14 et 15, 15 à 15 1/2 pour les Nos 16 à 18 et 15¾ à 16¼ cts pour les Nos 19 à 20.

MELASSE—Il n'y a pas de mélasse de la Louisiane sur le marché, des ventes en ont eu lieu à 60 c le gallon. La mélasse de Cube est tenue à 55 cts le gallon. Hier, il s'en est vendu un fort lot à 52 1/2 cts.

FARINE—Le marché a été ferme aujourd'hui. La demande en est meilleure et porte spécialement sur la superfine, le simple et le double extra et des prix meilleurs en ont déjà été obtenus. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2650 barils, dont 40 de fine à $7, 60 de superfine à $8 50, quelques reventes à $8 75, 100 de farine pour ce qu'elle vaut à $9 50 et 100 de double extra à $9 50, 410 de triple extra à $10 25, 200 do à $10 75, 50 do à $11 50, 50 de choix à $12, 50 do à $12 do, 50 à $12 75, 137 à $12 87½ et 50 à $13, 200 de triple extra à $10 75, 50 de superfine à $8 50, 63 do à $8 55, 63 do à $8 25, 80 à $8 50, 100 de sans marque à $6 75, 300 de triple extra à des conditions privées, 50 do à $10 50, extra de choix à $12 50 le baril.

MAIS—La demande a paru meilleure aujourd'hui, mais elle n'a porté que sur de petits lots et les prix de l'article n'ont pas changé. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1650 sacs, dont 200 et 400 de mélange à $1 15, 200 et 600 de blanc mélangé à $1 17½ 250 de blanc à $1 20 le boisseau.

AVOINE—Les acheteurs se tiennent à l'écart en attendant l'arrivée de nouveaux renforts que doivent apporter plusieurs barges que le steamer Bee traine en ce moment à sa remorque, et il ne s'est fait que de petites ventes à 72½ à 75 cts le boisseau.

SON—Le marché est calme et il se fait de petites ventes à $1 17½ c les cent livres.

FOIN—Le marché est calme et il ne se fait que de petites ventes de l'article aux prix d'hier.

PORC—Le marché est calme et les prix sont de 50 cts plus bas. Ventes $28 12 1/2.

BACON—Il n'y en a que fort peu sur le marché et la demande de l'article est bonne. 13 et 15 barriques de côtés désossés vendus à 20 cts la livre. Les épaules se vendent en détail 16 c, les cotés clear ribbed à 18 1/2 c, les cotés désossés à 20 ¼ c, les jambons passés au sucre 25 cts la livre.

FROMAGE—L'approvisionnement de fromage est rond. Demande modérée. Nous cotons le fromage du Nord à 8 à 12 c la liv de ekim, 18 c le fromage à la crème et 20 à 22 pour l'English Dairy, fromage de l'Ouest 14 à 15 c pour le prime et 5 à 12 cts pour l'inférieur.

SAINDOUX—Le stock en mains ne suffit pas à la demande pour l'exportation. Un lot de 100 tierçons de prime s'est vendu à 14¼ c la livre. L'article en barillet commande 15¼ cts.

VIANDE VERTE—Il n'y en a que très peu sur le marché. En premières mains ventes à 12½ cts la livre d'épaules.

RIZ—L'approvisionnement de riz de la Louisiane est de beaucoup réduit, et la demande étant bonne, les prix ont haussé. L'article est coté à 9 à 12 cts la livre, selon la qualité. Le riz de l'Inde est calme à 10 à 10 1/2 cts.

CHANDELLES DE STAR—Fort approvisionnement et demande modérée. Nous cotons 19 à 20 cts les chandelles de 12 onces, 20 à 21 1/2 celles de 13, 21 à 22 1/2 celles de 14 et 25 cts celles portant le poids plein.

CAFÉ—L'approvisionnement de café est en ce moment rond et la demande de l'article est modérée. Nous cotons le Rio low fair à prime 16 ¾ à 18 1/2 cts la livre, en or, 23 1/2 à 26 1/2 en monnaie courante.

SEL—L'approvisionnement de sel est faible et la demande de l'article est limitée. Nous cotons le gros, en magasin à $2 30 à $2 40 le sac, le fin $2 25 à $2 5, le gros en entrepôt $2 10 et le fin $2 30.

BRIQUES—L'approvisionnement en est ample et suffit à la demande, qui est limitée. Nous cotons $15 à $16 le millier de briques anglaises prises au débarcadère et les briques américaines, de construction à $15 à $17.

CHAUX—Le marché est presque dépourvu de l'article. La chaux de l'Est se vend en détail $2 75 à $3 le baril et celle de l'Ouest $2 50.

HOUBLON—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande bonne avec offre de 65 à 70 cts la livre.

WHISKY—Il y a sur le marché un fort approvisionnement de whisky de l'Ouest, mais le stock de whisky de la Louisiane est faible. Cependant, l'un et l'autre de ces deux articles ne provenant que demande pour le détail. Nous cotons le whisky de l'Ouest sans clés, 35 à 10¢ et celui de la Louisiane, à 25 c le gallon.

VINAIGRE—Fort approvisionnement et demande limitée. Le vinaigre de cidre est coté à 22 1/2 à 25 c. Le Cincinnati grape se débite à 25 à 27 1/2 c et le vinaigre blanc français 75 cents le gallon.

DRECHE—La drèche est fort calme à $1 à $1 80 le boisseau de drèche de l'Ouest et $1 90 à $2 pour celle du Canada.

SUIF—Nous cotons 9 1/2 à 10 c pour le suif fait en ville, le suif venant de la campagne 10 1/2 cts la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 14 septembre 1867.

Arrivé durant la semaine—[illegible] bœufs du Texas, [illegible] veaux et vaches d'un an, 164 cochons et 80 moutons. Vendu—[illegible] bœufs du Texas, [illegible] veaux et vaches d'un an, 75 cochons, 80 moutons, et 21 vaches laitières. A vendre—[illegible] bœufs du Texas, 46 veaux et vaches d'un an, 110 cochons, 95 moutons et 9 vaches laitières.

Bœufs de l'Ouest 1ère qualité par liv. net,	9	à 10
do do 2me qualité,	do	à
Bœufs du Texas 1re qualité par tête	40	à 45
do do 2me qualité, par tête	25	à 30
do do 3me qualité, par tête	15	à 20
Cochons par liv., gr.	8	à 9
Moutons 1ère qualité par tête	4 00	à 5 00
do 2me do do	2 50	à 3 00
do 3me do do	1 50	à 2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	25	à 30
Vaches à lait, do choix, par tête	60	à 100
do de 2e qualité, par tête	30	à 45
Veaux, par tête	6	à 8
Veaux d'un an, par tête	8	à 12
Chèvres par tête	1 50	à 3 00

Décédée, vendredi, 13 septembre, à 4 heures P. M., LOUISE MARIE, âgée de 3 mois, fille d'Alfred et Adèle DELAVIGNE. Les amis et connaissances des familles Delavigne, Haydel et Jourdan sont priés d'assister, sans autre notice, à l'enterrement qui aura lieu samedi 14 septembre. Le convoi partira de la résidence des parents, habitation Jourdan, à 9 heures A. M. précises, et se rendra à la chapelle mortuaire, encoignure Conti et Remparts à 9 1/2 heures A. M.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à la cathédrale St Louis, lundi, 16 septembre 1867, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de la me CATHERINE LAPORTE COURTADE. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église St. Augustin, à l'encoignure des rues du Bayou et St. Claude, mardi 17 septembre, à 7 1/2 heures du matin, pour le repos de l'âme de Mlle MARIE SOPHIE COQUET. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister, sans autre invitation. 14 sept—2f.

Notice aux Maîtres Boulangers.

LES membres de la société consolidée des maîtres boulangers sont requis de se réunir DIMANCHE, 15 septembre, à une heure de l'après-midi, à la salle du Colyseum, rue Bienville, entre Chartres et Passage de la Bourse.

Par ordre du Président.
LANGLES, Secrétaire.
14 sept—2f

Grand Assaut d'Armes

Donné par MM. DUCOS et FÉNELON,
DIMANCHE 15 Septembre, à 1 heure P. M.
(Chez M. Lacroix.)
A LA SALLE DU LOUISIANA AVENUE A LAFAYETTE.

POINTE, contre-pointe, canne, baton, chausson marseillais, boxe parisienne. L'assaut se terminera par une grande lutte. Tous les maîtres et amateurs sont invités à vouloir assister à cette belle séance.
Prix d'entrée: 50 cts. 14 sept—2f

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS, Hôtel-de-Ville, 13 septembre 1867.

Avis aux Citoyens Français.

LES citoyens français de la Louisiane sont invités à assister à une assemblée qui aura lieu, dans la salle du maire, LUNDI 16 septembre, à SEPT heures du soir, pour considérer des questions qui se rattachent au fonds Girod.
14 sept—2f E. HEATH, Maire.

ETABLISSEMENT
D'HABILLEMENTS DU SUD.

Nos. 26, 28 et 30 de la rue St-Charles, 131 et 133 de la rue de la Commune.

HABILLEMENTS ET LINGERIE EN GROS ET EN DÉTAIL.

Nous venons de recevoir un grand assortiment complet d'HABILLEMENTS d'hommes et d'enfants, dans les derniers genres et des plus durables. Nous avons reçu également des CHEMISES, des CHEMISES DE PEAU, des CALEÇONS et toute espèce de LINGERIE de messieurs; des MALLES, des VALISES et des PARAPLUIES que nous vendrons à très bon marché. Un grand stock d'HABILLEMENTS ordinaires et à très bas prix. Nous l'offrons au commerce au prix de gros de New York.

LYONS & STEVENS,
14 sept—2f Successeurs de L. W. LYONS & Co.

A louer,

UNE MAISON située rue Dumaine entre Miro et Tonti, No 416, contenant huit chambres dans la maison, cuisine haute contenant 4 chambres, cuve, etc. S'adresser rue Dumaine No 420. 14sept—2

A Louer,

A partir du 1er Octobre, une MAISON basse, en bois, située dans la rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny. S'adresser au coin des rues Esplanade et Derbigny, 3me District. 14 sept

Société Lusitano Portuguêsa de Bienfaisance.

Célébration du Dix-Neuvième Anniversaire.

LES officiers et les membres de cette Société sont priés de se réunir, dans leur salle, Chemin du Bayou, entre les rues St-Claude et Trême, **Dimanche prochain**, 15 du courant, à 10 heures du matin, afin de parcourir les principales rues de la ville avec tous leurs insignes.

Le Président espère que tous les membres seront présents à cette occasion.

Par ordre du Président.
JOSÉ T. ARANTES, Secrétaire.
13 sept—3

SOCIEDADE PORTUGUESA DE BENEFICENCIA.

Celebraçao de o decimo nono Aniverçario.

OS Snrs. Officiaes e mais Membros que compoem esta Sociedade ternó a bondade de se riunirem domingo 15 do corrente, na caza da Sociedade, caminho do Bayou Road, entre as ruas de S. Claude e Treme, as 10 horas em ponto da manhaã, para sahirem em procissaõ pelas ruas mais principaes desta cidade. O Sr. Presidente, roga a todos os Membros encontra-remse presentes nesta taõ ditoza occasiao.

Por ordem do Presidente:
13 sept JOSE T. ARANTES, Secretario.

A. ROCHEREAU & CO.,
Négociants Commissionnaires
Nos 16 et 18 rue St. Louis,
NOUVELLE-ORLÉANS,
Agents pour la vente des marchandises ci-après:

Vins Rouges
de Messieurs
J. J. Duvergier Je & Co, Bordeaux,
L. Mério aîné, do
B. Bentégeat, do
P. Dandicolle & Co., do
Dupuy & Samazeuilh do
Godard Frères, do
A. Bonniot & Co., Jarnac.
E. Seguin, do
J. F. Pépin, St. Genès
B. Redon, Bordeaux
Blanchy Frères & Co., do
Etc.,

Champagne
de Messieurs
Krug & Co., de Reims.

Eau-de-Vie
aux marques de
Castillon 1815,
Old Cabinet,
Crown, Ph Godard & Co.,
Raynal & Co.,
J. Desmaries Fils,
E. Alusse,
St Ives le Roy,
Mercure,
Marquet,
Central Society,
A. Bonniot & Co,
Jas. Hennessy & Co.,
A. F. Taillasson,
Hivert, Pellevoisin & Co,
Godard Frères, Etc.

Salaisons
de la maison
Louit Frères, de Bordeaux,
Vermouth,
Conserves,
Sardines, Etc.
11 sept—1f

Consulat de France.
AVIS.
LES Français atteints de la fièvre [illegible] qui n'auraient pas [illegible] de se faire soigner à domicile, seront reçus à l'Asile de la Société de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle [illegible] dans les circonstances actuelles, mettre à la disposition du Consulat [illegible] établissement.
L'Asile est situé rue Ste Anne.
11 sept—1f Le Consul GODEAUX

Demande d'homme de peine.
ON demande un homme de peine ayant fait le service de [illegible], connaissant bien la ville, et parlant l'anglais et le français. On donnera la préférence à un jeune homme.
S'adresser chez V. E. Sarrazin, No 99 rue de Chartres, [illegible]. 11 sept

A louer,
UNE magnifique résidence No 340 de la rue Royale, entre les rues St Ferdinand et Port, ayant [illegible].
S'adresser à P. S. WILTZ,
1 sept Ru Carondelet No 9

AVIS.
Bureau du Trésorier, Hôtel de Ville.
Nlle-Orléans, 11 septembre 1867.
LE temps accordé pour le paiement des taxes de 1866 à ce bureau, a été de nouveau prolongé de trente jours, par ordre du Commandant Général, à dater du 1 du courant.
11 sept S HOWELL, trésorier.

On demande
UN bon HORLOGER pourvu de bonnes recommandations.
D. H. ADLER,
12 sept—3f Place de la Bourse No 20

A vendre,
POUR cause de décès, une BOULANGERIE, chevaux et mulets. Excellent coin et près du marché Poydras, ayant une grande clientèle.
S'adresser à Mme Vve F. MONNIN,
12 sept Rue du Cirque No 233.

Partant positivement Samedi 14 courant.
(Pour NAUTLA, Mexique.)
Pour NAUTLA—Gulf Line—La goelette anglaise BRAZOS, capitaine P. Arnaud, [illegible] ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira le 14 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, Picayune Tier ou à
WM. OLDENBOW,
10 sept—5f 68 rue du Camp.

Avis.
ON désire acheter de $500 00 à $1000 00 en bons de la Louisiane [illegible] d'août 1866 et de février [illegible] avec les coupons attachés aux bons.
AVEGNO & WILLOZ.
10 sept au coin des rues Commune et Carondelet

DIX-HUITIÈME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
21 MAI 1867

Les Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1867.

Primes d'incendie dans l'année	$396,093 61	
Primes de mer dans l'année	160,985 66	
Primes de rivières dans l'année	234,777 35	
Total		$791,856 62
Total net des primes		$756,731 51
Payé: Pertes par l'incendie	$110,433 48	
Pertes sur mer	124,562 17	
Pertes sur les rivières	287,957 02	
Taxes	33,660 14	
Payé: Profits et pertes, réassurances, escompte au lieu de scrip intérêt, frais généraux, escompte	151,921 59 — 708,529 70	
Bénéfice net		$48,201 83

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à recevoir	$40,151 78	
Prêts sur bons et hypothèques	82 845 83	
Prêts sur garanties et actions	22 595 95—145,593 00	
Scrip étranger et du pays, compte [illegible]		46,166 68
Propriété foncière		70,000 00
Encaisse		135,116 97
Bons consolidés 6 p. c.	$30,000 00	
Bons de la ville	96 580 00	
Compte d'actions de banques	176,777 17	
Vallette Dry Dock Company	12 000 00	
Bourse des Marchands	1,000 00	
Compagnie d'allége et de sauvetage de la Nlle Orléans	500 00—315,757 17	
Dû pour primes en voie de perception		79 376 44
Actif		$792,014 35

La Compagnie possède également:

Billets et bons suspendus	$436,985 21
Compte de scrip forfait	7,851 54
Intérêt non réclamé	9,295 58

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLEANS, ville de la Nlle-Orléans.
Assermentés et souscrit par devant moi, ce 22 mai 1867.
O. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de SIX pour cent, comptant, sur les certificats non encore payés de scrip, aux porteurs des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende scrip de VINGT pour cent sur les primes ayant droit à la participation, pour l'année expirée le 30 avril 1867. Il sera émis des certificats, pour le dit dividende, à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.

—DIRECTEURS—
Thomas A. Adams, P. H. Foley,
Samuel H. Kennedy, James Hewitt,
C. T. Buddecke, William Edwards,
Samuel B. Newman, A. U. Ober,
James J. Hanna, J. Norman Jackson,
John Watt, A. Thomson.
23 mai

Avis au public.
J'AI l'honneur de prévenir mes amis et connaissances ainsi que le public, qu'ayant succédé à Mr. G. S. JACQUET pour la continuation du magasin de vins et de liqueurs, situé rue Conti No 50, je remplirai toujours les ordres qui me seront adressés pour la ville ou la campagne avec promptitude et par des marchandises de première qualité que je donnerai au plus bas prix du marché.
Un wagon se trouvant attaché à l'établissement, tous les ordres seront livrés à domicile.
J'espère que le public voudra bien, comme par le passé, me continuer son bienveillant patronage.
10 sept—3 ADER COURTADE.

A louer.
LA partie supérieure du magasin de M. F. Mallard, au coin des rues Bienville et Royale. Le deuxième étage ne forme qu'une seule pièce; le troisième étage est divisé en trois grandes chambres bien aérées, avec vestibule; le quatrième étage est un grand grenier. Il y a dans la cour une cuisine à trois étages. S'adresser sur les lieux. 19 sept

LIVRES FRANÇAIS-ANGLAIS.
POUR LES COMMENÇANTS.
Mad. GIBERT'S
ELEMENTARY French Reader, or Lessons & Exercises in French pronunciation;
Second French Reader, Abridged Life of Robinson Crusoe;
A French Pronouncing Grammar for young students.
En vente chez HEBERT & ESCOUSSE,
6 sept—1m 121, rue de Chartres.

ENTREPOT DE TABACS DU SUD.
S. FUNK
MARCHAND EN GROS
de Tabac en feuilles, à chiquer et à fumer et de Cigares.
47 Rue Gravier 47
au coin de la rue Nouvelle Levée
27 avril 67—1 au et 147 rue Water, New York.

A VENDRE.
UNE petite vacherie composée de huit excellentes vaches à lait. Egalement, un mulet et une charrette. Les acheteurs auront le privilége de renouveler le bail de la propriété jusqu'en novembre 1870. S'adresser au coin des rues Louisa et Claiborne. 5 sept—4f

Clarificateur de Sucre, de Jordan.
CETTE machine est simple, parfaite, durable et le prix en est modique. Aucun procédé de vide n'y est employé. Elle est si simple, qu'un enfant de quinze ans peut la faire fonctionner. Elle ne se dérange pas facilement et ceux qui l'ont vue disent que c'est une perfection. Le propriétaire de la patente a monté, à des conditions raisonnables, sur toutes les habitations de la Louisiane et vendra les droits de patente aux Etats et aux individus qui s'adresseront aux agents indiqués plus bas. Le clarificateur a obtenu un succès complet sur l'habitation de M. T. W. Picou, paroisse St-Jean-Baptiste, près le Bonnet Carré Lne; le sucre et la mélasse (ressemblant aussi au golden syrup) furent vendus aux plus hauts prix du marché, par M. Edward Shiff, négociant, No 168 de la rue de la Commune, Nlle-Orléans. Les planteurs suivants de la Paroisse St-Jean-Baptiste, Lne, ont employé cette excellente machine: MM. Moisonnet, Louis Lake, Henry C. Story, paroisse St-Bernard Lne. Voir le certificat.
Le clarificateur convient très bien pour la mélasse qu'il rend égal au "golden syrup". On peut obtenir des renseignements, par lettre ou personnellement, en s'adressant à
H. G. HEARTT,
No 29 Commercial Place, Nlle-Orléans.

Hôtel St-Charles,
Nlle-Orléans Lne. 21 août 1867.
A M. W. A. Jordan:
Cher monsieur—Comme vous avez reçu une patente des Etats-Unis pour clarifier le jus de canne, et que je ne porte mon signature ayant paru dans le PICAYUNE de la Nouvelle Orléans du 15 août, je déclare que votre patente n'est pas un empiètement sur la mienne qui applique le gaz sulfureux à la défécation et la clarification du jus de canne.
R. A. STEWART.

Paroisse St-Bernard, Lne.
Habitation Story, à 9 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, 18 mai 1867.
A M. W. A. Jordan.
Cher monsieur—Je me suis servi pour mes récoltes de sucre de 1865-6 de la machine faite et montée par vous pour clarifier le jus de canne par les vapeurs du soufre. La couleur et le grain du sucre en sortent des plus beaux. J'emploie toujours cette machine que je recommande aux planteurs comme étant de la plus haute importance et très économique.
Je suis respectueusement votre,
HENRY C. STORY

Cette machine se livre à la Nouvelle Orléans et coûte $300. Les planteurs qui l'ont demandée seront servis d'après l'inscription. On peut examiner la machine chez MM Thos. B. Bodley & Co., à leur entrepôt d'agriculture, No 9 de la rue Perdido, Nlle-Orléans.
N. B. Toute personne qui violera les droits de la patente sera poursuivi devant les tribunaux.
11 sept—1m.

Ufficio Consolare d' Italia.
Il sottoscritto compie un gradito dovere recando a pubblica notizia che l'egregio nostro concittadino, Sig. Dottore FELICE FORMENTO, ha generosamente offerto di assistere e curare gratuitamente, sinche duri l'attuale epidemia, gl'Italiani indigenti che richiederanno l'opera sua. Essi dovranno indirizzarsi al No 46, strada Ursulines, ovvero alla Farmacia situata all'angolo delle strade Baronne e Girod.
Il sottoscritto coglie inoltre questa occasione per rendere pubblica testimonianza di lode alla nobile iniziativa presa dal Signor Dottore FORMENTO, e per farsi interprete ad un tempo dei sentimenti di profonda riconoscenza dei suoi connazionali.
Nuova-Orleans, 9 settembre 1867.
F. SANMINIATELLI.
10sept—6f.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.
MESSIEURS les Sociétaires habitant le Troisième District sont prévenus que dans le cas où ils pourraient avoir besoin des soins du médecin de la Société, ils devront s'adresser à M. le docteur G. Devron, médecin de la Société No. 631, rue royale (autrefois Casacalvo) ou chez M. P. S. Chabert, collecteur de la Société, No. 514 rue de Chartres. Les heures de consultation du Dr. Devron sont de midi à 2 heures, mais M. P. Chabert se chargera de prévenir le docteur de toute demande qui pourrait sa présence dans l'intervalle.
Le Secrétaire,
8 sept—6f A. BARBIER

UNIVERSE BITTERS.
Fabriqué par Aug. Hartman, de Louisville, Ky.
C'EST un des meilleurs amers qu'il y ait sur le marché. Il est semblable à l'amer bien connu de Boker, la qualité en est même supérieure, car elle convient aussi bien pour les liqueurs. L'odeur, la couleur et le goût en sont remarquables. Cet amer est composé des meilleures ingrédients du Vieux Whisky Bourbon.
W. HYLLESTAD & CO.
Rue Gravier, No 101—Seuls agents en Louisiane.
Les ordres sont promptement exécutés. 10 sept—1m

Préservatif Homœopathique
CONTRE LA
FIÈVRE JAUNE,
DU DR. GRIARD.
Distribué GRATIS au Magasin de
LION & PINSARD,
172 Rue du Canal 172
NOTA—Se référer à l'article scientifique du Dr. Griard, publié dans l'ABEILLE du 6 septembre. 7 sept—1f

Le Dr FAGET
A TRANSFÉRÉ son domicile rue Ste Anne No 12, Maison Pontalba. 7 sept—1m.

AVIS aux DROGUISTES, PHARMACIENS, CONFISEURS, &c.
500 caisses diverses toutes Eaux de fleurs d'oranger, 25 estagnons
75 bonbonnes Eaux de roses.
Marchandises ci-dessus vendues en gros par gallon.
Grand assortiment de Parfumerie: Extraits, Eaux de Cologne, Savons, &c, à vendre à ma fabrique, la plus ancienne de la Nlle-Orléans.
Conditions libérales aux marchands en gros et aux barbiers.
18 sept—3m—3fpe A. DOUSSAN, rue de Chartres.

Hôpital de la rue du Cirque.
Nos 132-134, rue des Remparts, entre Perdido et Poydras.
LES malades seront admis à toute heure du jour et de la nuit, pendant la saison des fièvres.—Consultations, depuis 8 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir.
24 août—1m—PP

Vegueros. Vegueros. Vegueros.
—OU—
Cigares d'Habitation.
20,000 Véritables VEGUEROS garantis importés de la Havane.
A vendre en gros pour ou lots, à la convenance des acheteurs par F. A. GONZALES,
No 2 rue Carondelet, et No [illegible] rue, encoignure Union.
7 sept—1m

Avantage offert aux personnes pauvres et laborieuses.
LES familles munies de bonnes recommandations pourront se faire distribuer des fermes aux terres consistant en fermes d'environ très fertiles, rapprochées [illegible] des villes, sur le chemin de fer de Jackson, à quatre vingt milles de la Nouvelle Orléans sur un beau morceau de terre. Ces fermes devront être cultivées de suite. L'attention des familles habitant les districts ruraux est appelée sur cette occasion.
S'adresser à F. P. DUCONGE,
5 sept—1m Rue de Chartres No 98, N. O.

Magasin à vendre
POUR CAUSE DE DÉPART.
PARTANT pour la France, j'offre de vendre de gré à gré, mon magasin de librairie et d'articles de variétés.
Et en attendant que je reçoive des propositions acceptables, je vendrai, à partir de ce jour, toutes les marchandises que j'ai en magasin, à des PRIX EXCESSIVEMENT REDUITS.
A. RALU,
3 sept—1m 50, rue de Chartres.

REINSTALLATION.
F. RIMAILHO & ESPENAN,
ANNONCENT à leur clientèle et au commerce qu'ils ont repris leur ancien local considérablement agrandi. Ils invitent les marchands de la ville et de la campagne à visiter leur nouveau magasin et à examiner leur assortiment qui sera plus varié que par le passé.
Déballage d'Articles de Fantaisie
à l'arrivée de chaque steamer d'Europe.
F. RIMAILHO & ESPENAN,
1er sept—1m No 45 rue de Chartres.

MALADIES.
M. F. GAUDOZ, pharmacien élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les **maladies secrètes et de la peau**.
Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres, boutons, pertes blanches, et toutes les maladies provenant d'un sang vicié (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès depuis dix années consécutives.
Guérison certaine de la gale (Itching) en douze jours.
F. GAUDOZ, pharmacien,
1er sept—1m Encoignure Orléans et Bourbon.

Cerises, Vin rouge, Bouteilles vides.
EN débarquement du navire Logan, de Bordeaux:
1000 CAISSES CERISES A L'EAU-DE-VIE,
1,000 caisses VIN ROUGE, F. MONTANT,
150 barriques do do
60 caisses de 200 BOUTEILLES VIDES chaque. A vendre par
AUG. COUTURIÉ & CO.,
24août—15 37, Rue de la Vieille Levée.

BOIS DE CHARPENTE.
AVIS AUX CUVIERS ET AUX ENTREPRENEURS
A VENDRE à bon marché et en lots, à la convenance des acheteurs—des planches de cyprès, premier choix, de 1 1/2 pouce, &c. &c.
Les ordres ou devis seront exécutés promptement et au plus bas prix du cours.
Adressez vous à
TH. FOSSIER, No 86 Passage de la Bourse entre Dumaine et Bienville
4 sept—1m

Dissolution de Société.
LA société existant en la ville d'Alger, près du chemin de fer des Opelousas, pour l'exploitation des bois de construction, et connue sous la raison de BRU & MERCER, est dissoute par consentement mutuel à partir du 15 de ce mois.
Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont formé, en date de même jour, une nouvelle société sous la raison de BRU & CO, et qu'elle continue tout le même genre d'affaires que par le passé.
U. BRU, J. R. GUNN,
22 août—1m S. BOUDREAUX.

CHOCOLATS!
Extrait de l'*Indicateur* de Paris du 1er juillet 1867.
"JAMAIS, à aucune Exposition universelle les chocolats n'ont été représentés en si grand nombre et avec tant d'éclat qu'à l'Exposition universelle de 1867. La France avait, jusqu'ici, tenu le premier rang et avait exposé les meilleurs produits. Mais, il semble généralement admis par les juges les plus compétents que, cette année, la fabrication de WALTER BAKER & Cie., de Boston (Mass.) Etats Unis d'Amérique, tient la tête.
Cette maison, une des plus importantes des Etats-Unis, est établie depuis 1780.
Honneur, donc, au Nouveau Monde, qui, une fois de plus, a remporté la palme au grand concours de 1867."
Les CHOCOLATS de WALTER BAKER & Cie., sont à vendre aux prix de manufacture de Boston, par
VOSE BROTHERS,
25 août—1m 66 rue des Magasins.

EGRAINAGE DE COTON, de J. H. R. HEDGES.
—No 361 de la rue Tchoupitoulas—balles en briques et à l'épreuve du feu.—Les sacs à graines de coton sont fournis gratis aux planteurs et aux commissionnaires. Les célèbres machines (de E. Carver & Co) de 80 roles, à égrainer le coton, sont employées dans l'établissement, qui donne le prix le plus élevé et paie au comptant les graines de coton. Boîte à ordres, No 156 de la rue Gravier; Boîte du Bureau de Poste, No 1917.
8 sept—1m

BROOKS, MACDONALD & Co
Facteurs de coton et Commissionnaires,
RUE CARONDELET, No 56,
Nouvelle-Orléans,
JAMES M. BROOKS, LE M. LEGAY, HUGH MACDONALD
Savril—6mois.

Grand Bal Paré et avec Regalia,
Sera donné par le Grove Esperanza No 8 U. A. O. D., dans la salle du 2 German Company's Hall, encoignure Bienville et Passage de la Bourse, le 12 octobre 1867.
L'orchestre sera dirigé par M. Chs. Jaeger, avec sa
Silver Cornet Band.
—COMITÉ D'ARRANGEMENTS—
M. Brindara,—P. Brindara—F. Thauvin—C. Mounet, D. Decanini, M. Morales—J. Serureau.
—COMITÉ D'INVITATION—
M. Brindara,—P. Brindara,—F. Thauvin,—N. Ernst, E. Revel,—L. E. Gardette,—N. Livay,—H. Destarac.
—FLOOR MANAGERS—
Tous les N. A. des Groves de cette ville, et les membres de dit Grove Esperanza No 8.
Admission $2 00
Les personnes qui désireront des invitations pour dames sont priées de s'adresser au Comité d'invitation, ou au soussigné, secrétaire du Grove.
Des propositions cachetées pour le Restaurant, le Bar et le Vestiaire, seront reçues par le soussigné, secrétaire, jusqu'au 2 octobre, à midi, à sa demeure, rue Bourbon, No 134, ou à l'imprimerie de L. Marchand, 113, rue de Chartres, près de la rue St-Louis.
Nouvelle-Orléans 11 septembre 1867.
11 sept—1m—11j HENRY THAUVIN, Sec.

LA société qui existait entre les soussignés, étant arrivée à son terme, est dissoute d'un commun accord. C. CAVAROC reste chargé de la liquidation.
C. CAVAROC.
Par Proc. de EMILE SEIGNOURET,
Nlle-Orléans, 1er sept. C. CAVAROC.
1 sept—2f

LE soussigné continuera seul les affaires, en son nom et pour son propre compte.
1 sept—2f C. CAVAROC.

C. CAVAROC,
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
No. 5, Exchange Place,
SEUL agent pour les marques des vins de la maison SEIGNOURET FRERES, et des cognacs des marques COCQ PERE & FILS—ACHILLE PETIT—J. A. GUERIN. 1 sept—2f

Lettres de crédit.
LE soussigné émet des lettres de crédit en sommes, à la convenance des acheteurs et payables dans les principales villes de France.
C. CAVAROC
1 sept—2f No 5 Exchange Place.

DES avances libérales au comptant seront faites sur des consignations de COTON, SAINDOUX et SARDEAUX à mes amis à Liverpool au Havre et à Bordeaux.
C. CAVAROC
1 sept—2f No 5, Exchange Place.

Briques du Pays.
UN million de BRIQUES du pays
Vieux [illegible] BRIQUES à vendre.
A vendre par C. CAVAROC.
No 5 Exchange Place.

Vin rouge en barriques.
800 Barriques Vin Rouge COTES DE CLAIRAC.
[illegible] " MONTFERRAND F S
[illegible] " COTES DE FRONSAC F S
[illegible] " CHATEAU DILLON No 45
[illegible] " " No 15
[illegible] " " No 25
[illegible] " LEOVILLE No 20
En magasin et à vendre par C. CAVAROC.
No 5 Exchange Place.

Vin rouge en caisses.
2800 Caisses vin rouge St-Loubes et Ste-Eulalie.
[illegible] caisses vin rouge Leoville
[illegible] Château Trarefort F. S. No 15
Talbot,
Margaux,
St Julien,
Chateau Dillon,
St Estephe,
Chateau Dillon,
Margaux,
Château Margaux,
Léoville,
Chateau Larose,
Chateau Pontet Canet,
Chateau Margaux,
Latitte,
Leoville
Grave
En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vin blanc en Caisses.
1900 CAISSES vin blanc Chateau de Cursan,
Sauterne F. S. No 1
Graves
Muscat Lunel,
Carbonnieux,
Coutet,
Barsac,
Sauterne,
Chateau Coutet,
Yquem,
Chat. au Latour Blanche,
En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vin en Barriques et Barils.
30 BARRIQUES vin blanc Chateau de Cursan,
Sauterne F. S.
Barils
Chateau de Cursan,
En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Liqueurs en Caisses.
78 CAISSES Anisette superbe Marie Brizard & Roger.
Crème de vanille Marie Brizard & Roger,
Crème de vanille,
Chartreuse jaune,
Chartreuse verte,
Liqueurs assorties,
fines
Marasquin superfin
Curaçao double
Eau de vie de Dantzick
Eau de noyaux Hudson Fatty
Huile de Kirsch
Ponche au Rhum
Kirsch vieux
Eau de noix
Curaçao de Hollande véritable.
Anisette véritable.
Anisette ordinaire
5 Paniers 12 pots genièvre Anisette. Marie Brizard & Roger.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Cocq Père & Fils.
59 QUARTS COGNAC 1865
octaves
1 quarts 1819,
12 octaves 1830
Sous les clefs de la Douane, et en magasin, à vendre par C. CAVAROC,
5, Exchange Place.

Achille Petit.
16 QUARTS COGNAC 1819.
Sous les clefs de la Douane, et en magasin, à vendre par C. CAVAROC,
5, Exchange Place.

J. Borel.
2 QUARTS COGNAC
Sous les clefs de la Douane et en magasin à vendre par C. CAVAROC
5, Exchange Place.

R. Délizinnier.
19 BARILS COGNAC fine champagne, sous les clefs de la Douane, et en magasin à vendre par C. CAVAROC,
5, Exchange Place.

Champagne L. Rœderer.
12 PANIERS de 25 bouteilles de cette célèbre marque.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC,
5, Exchange Place.

Champagne Duc de Montebello.
59 CAISSES de 12 bouteilles de cette célèbre marque.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC,
5, Exchange Place.

Sardines à l'huile.
50 CAISSES 100,2 Rodel.
Sushelle,
Chaigneau,
Morean & Dubois.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC.
5, Exchange Place.

Huile d'Olive.
252 CAISSES Plagniol.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC,
5, Exchange Place.

Vermouth.
350 CAISSES Noilly Prat & Co.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC,
5, Exchange Place.

Articles Divers.
1400 DAMES JEANNES de 1 gallon,
250 do do de 5 do
60 Barils Vinaigre Blanc, Barbier Jeune,
60 Paniers bouteilles vides,
60 Sacs de 500 bouchons velours,
27 Boucauts ficelle française assortie,
1 Quart London Dock Madère,
1 do Sherry fin,
12 Caisses vin rouge Bourgogne, Clos Vougeot, Romanée, Nuits.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC,
3 sept—8 5, Exchange Place

Avis de Société.
A partir d'aujourd'hui, M. ALEXANDER LEVY est associé à nos affaires qui seront dirigées sous la raison de Hoffman, Marks & Co.
HOFFMAN & MARKS.
Nlle-Orléans, 7 septembre 1867.
M. Charles Will est chargé de notre procuration générale, comme par le passé.
HOFFMAN, MARKS & Co.,
8 sept—1m Encoignure, rue de Chartres No 52.

Guérison Certaine
DE la fièvre Jaune, fièvre Typhoïde, fièvre Putride et pernicieuse, fièvre Inflammatoire et toute autre espèce de fièvre, traitées par la méthode du Dr. T. ANTOINE. La guérison des Paralysies, des membres perclus, de l'Asthme, des Hydropisies et de l'Epilepsie (mal caduc) s'obtient, régulièrement traitées par la même méthode.
Ces guérisons sont prouvées et justifiées par des milliers de faits et constatées par des lettres authentiques.
Consultation du Dr. T. Antoine, de 10 heures à midi et de 5 à 6 heures du soir, au coin des rues Chartres et St Philippe pharmacie Gasache. On peut remettre les ordres rue Bourbon No 62 à la Plume de Bronze, chez M. Francis Bouvain. 8 sept—1m

J. A. De HART,
DENTISTE,
17 Dauphine 17
29 nov—7as Près Canal.

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. KARASSE,
Chirurgien-Dentiste,
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.
ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.
Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations, de 9 h. a. m. à 3 h. p. m. 17 mai

Le Dr. CHARLES KAELLS,
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 3ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24mars—PP L

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
156 RUE DU CANAL 156
entre Bourgogne et Remparts, où il est tiendra à exécuter artistiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 mai—PP

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 13 SEPTEMBRE — CLASSE 506
Plan de Police.

1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e
74	18	25	42	56	10	41	47	17	59	53	63	67

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD.
Marchand de billets de loterie.
Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries. Le public est averti que les tirages qui donnent de la loterie de l'Etat du Kentucky ont paru dans le Herald du [illegible] et dans l'Enquirer de Cincinnati, le Reporter [illegible] sont faux et ne sont pas exacts.
23 sept—1m

Chas. T. HOWARD,
AU COIN DES RUES CAMP ET COMMUNE,
Marchand de billets de LOTERIE et de POLICES, ayant une licence.
Vient d'ouvrir des bureaux où pour qu'on puisse y prendre des Chances, de 2 [illegible] au dessus, dans la
LOTERIE DU KENTUCKY
Plan de Police, consistant à choisir soi-même son numéro:
Au coin des rues Camp et Commune
Au coin des rues St Charles et Gravier
Rue Carondelet, No 5,
Au coin des rues Royale et Douane,
Rue de Chartres, No 12
Rue Royale, No 165,
Au coin des rues Royale et St. Pierre,
Rue Ste Anne, No 9
Au coin Douane et Passage de la Bourse,
Coin St Charles et Commercial Alley.
Que les acheteurs prennent garde de prendre des billets de la LOTERIE DU KENTUCKY et qu'ils se méfient des loteries [illegible] loteries.
21 août—1mis

La Loterie du Kentucky,
d'après le système de la police, se tire [illegible], au Lucky [illegible] rues Royale et Douane.
8 août—2

F. A. MADER,
Marchand de billets de loterie et de polices
AGENT DE C. T. HOWARD
Rue Française [illegible]
Heures—6 A. M. à 2 P. M. et 5 P. M. à 8 P. M.
N. B.—Le tirage quotidien de la loterie de l'Etat du Kentucky sera reçu au bureau [illegible].

INSTITUTIONS
Pensionnat et Externat de Demoiselles
MME J. A. BAQUIÉ et MLLE [illegible] LA BRANCHE [illegible].
Pensionnat et Externat de Demoiselles [illegible] [illegible].

Ecole Classique et Commerciale.
CLASSES DU JOUR ET DU SOIR
LE Directeur de cette Institution a l'honneur d'annoncer au public que les classes ont été transférées à la vaste local situé [illegible] des rues Dauphine et Conti. Les Cours du Soir seront ouverts de 6 à 9 P. M., à partir du 15 courant.
Pour plus amples renseignements, s'adresser au Directeur.
1 sept—2f A. V. ROMAIN.

INSTITUTION LOCQUET.
EXTERNAT ET PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES.
212 et 214 Rue St-Charles 212
201 Rue du Camp 201
Directrice Mme A. EUER.
L'Exercice des Cours de cette Institution [illegible].
M. EUGÈNE PRÉVOST [illegible] et Mme CHARLES BOUDOUSQUIÉ [illegible].
[illegible]

INSTITUTION HOPEWOOD,
située à Chatawa,
sur le chemin de fer de la N. [illegible] Jackson.
CETTE INSTITUTION dirigée par Mme Richard A. Howard, se fonde par des professeurs [illegible].
[illegible]

Pensionnat de Jeunes Demoiselles,
Dirigé par Mme V. CARNATZ.
No. 267, rue Prytania, encoignure Première.
MME CARNATZ [illegible].
Pour plus amples renseignements s'adresser à [illegible]. 27 août—1m

Académie de l'Etat de la Louisiane,
Pres ALEXANDRIA, Le.
Fondée et soutenue par l'Etat de la Louisiane.
LA prochaine session commence le 2 septembre et se termine le 25 juin 1868.
FACULTÉ—Un corps complet de professeurs distingués pour toutes les branches de la littérature et des sciences [illegible] universités.
COURS D'ÉTUDES—Départements préparatoire et académique y compris un Cours littéraire et scientifique que une Ecole spéciale de Génie Civil et une Ecole de Commerce.
CONDITIONS—Pour tous les frais, excepté les vêtements, $400 [illegible], le reste, en paiements égaux le 1er janvier et le 1er avril.
21 juil—2m D. F. BOYD, Surintendant.

INSTITUTION MARTIN.
HENRI DERON, SUCCESSEUR,
Rue du Bayou, entre Derbigny et Roman.
MR. HENRI DERON, de retour en ville, a l'honneur d'annoncer au public qu'il prend la direction de l'Institution Martin.
Il espère que les preuves de capacité qu'il a données pendant plus de seize années suffisent pour assurer le patronage de ses anciens clients et celui des familles qui voudront maintenant lui confier l'éducation de leurs enfants.
21 juil—2m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES.
Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,
SUCCESSEUR DE Mme DERON
No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21 août

COLLEGE Commercial de Delbeau [illegible] Commune, en session continuelle avec d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1852, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou associés dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, en l'absence de livres, la calligraphie, les mathématiques, l'anglais, le français [illegible] l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passeport dans les maisons de commerce. Catalogues envoyés à qui le désire.
8 nov— [illegible] DOLBEAR, Président.

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
LES cours de cette Institution sont en pleine activité.
Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie, en Anglais et en Français.
Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs et experts.
L'Anglais, le Français et la Tenue des livres y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent aussi des cours particuliers.
Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.
Pour le PENSIONNAT un traité de gré à gré avec les familles.
LES CLASSES DU SOIR destinées aux jeunes gens du commerce comprennent la Tenue des Livres [illegible] de l'Anglais et du Français.
Prix $5
Le Collège est situé rue Hôpital No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Université de la Louisiane—Ecole de Médecine—Faculté:
A. H. CENAS M. D., professeur [illegible] d'obstétrique et des maladies des femmes et des enfants.
JAMES JONES M. D., professeur d'obstétrique [illegible] des maladies des femmes et des enfants.
WARREN STONE M. D. professeur de chirurgie.
T. G. RICHARDSON M. D., professeur d'anatomie.
J. W. MALLET Ph. D., professeur de chimie.
SAMUEL M. BEMISS M. D., professeur de la théorie et de la pratique de la médecine.
STANFORD E. CHAILLE M. D., professeur de physiologie et d'anatomie pathologique.
FRANK HAWTHORN M. D., professeur, protem, de matière médicale et de thérapeutique.
Démonstrateurs d'Anatomie:
WM. C. NICHOLS M. D. [illegible] BICKHAM M. D.
Le trentième cours annuel commencera le 11 novembre et se terminera dans le mois de mars suivant. Il y aura des cours par [illegible] pital de Charité [illegible] pratique.
Les facultés de [illegible] un département pratique est attaché à chaque chaire de professeur, [illegible].
Prix des cours, $140 (payée une fois seulement) $5. Anatomie pratique, $10. Le paiement est exigé d'avance.
Pour plus de détails, s'adresser au professeur
S. M. BEMISS,
6 août—3ms Doyen pro tempore.

AVIS.
Graines de coton! Graines de coton.
NOUS désirons acheter DIX MILLE TONNEAUX de GRAINES DE COTON pour notre manufacture d'huile, et nous sommes toujours disposés à payer pour cet article le prix le plus élevé du marché.
Nous fournirons aux planteurs, sur leur demande les sacs et la ficelle nécessaires.
Tout ordre pour l'expédition de sacs devra être adressé à la Boîte de Poste No 1575 et recevra notre prompte attention.
ALDIGE & WOLF.
17 août—3m Bienville Cotton Seed Oil Factory

Chaudières à Sucre.
UN assortiment complet de chaudières à sucre en fer battu et en fonte, de la célèbre fonderie de MM. R. & J. Rankin, de Liverpool
A vendre par M. A. de LIZARDI,
août—1m No 25, rue Carondelet.